



Compte rendu du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du lundi 13 novembre 2017

ORDRE DU JOUR :

- 1) Installation du Conseil d'établissement
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du règlement intérieur du CE (en PJ)
- 4) Adoption du compte rendu de la dernière réunion (en PJ)
- 5) Installation des comités (CHS, CSD, CVLC et conseil de discipline)
- 6) Détermination des axes du nouveau projet d'établissement
- 7) Synthèses du conseil pédagogique, du conseil du second degré, du conseil d'école et du conseil d'administration de la fondation
- 8) préparation de la rentrée 2018/2019 structure et emplois
- 9) Questions diverses.

PRÉSENTS :

Administration : M. Pierre Colliot, M. Exelmans, Mme Reynaud, Mme Aublé, M. Sansebastian, M. Jublot

Représentants des Personnels : Mme Cousyn, Mme Ducornez, M. Gagnaire, M. Guimer, Mme Le Dû

Représentants des Parents d'élèves : Mme Beaufort, M. Brancourt, M. Gay, Mme Ino

Représentants des Élèves : Melle Bureau, M. Dalglish-Lemoine

Invités : M. Joly (Conseiller consulaire), Mme Davenet-Inuzuka (Conseiller consulaire),

EXCUSÉS : M. Delmas (Président de la CCI), M. Faiche (Consul), M. Consigny (Conseiller consulaire)

ABSENTS : Mme Cousyn, Pierre Colliot,

QUORUM : 15 / 18

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : M. Sansebastian et secrétaire adjoint : non désigné

1) INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Accueil des nouveaux membres sans nécessité de rappel des attributions du Conseil d'établissement.

Arrivée de M. Colliot et Mme Cousyn

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR avec ajout de "et motion" au point 7.

VOTE *adoption de l'ordre du jour* : **Pour** : 17 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

3) ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Au préalable, vote de la première question diverse "intégration de procurations au RI du CE".

Après une interruption de séance, passage au vote :

VOTE *intégration de procurations au RI du CE* :

Pour : 6 / **Contre** : 11 / **Abstention** : 0

La modification du RI est rejetée.

VOTE *adoption du règlement intérieur* :

Pour : 17 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des présents.

4) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (A0)

VOTE *adoption du PV de la dernière réunion* :

Pour : 17 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Le Procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des présents.

5) INSTALLATION DES COMITÉS (CHS, CHSCT, CSD, CVLC et CDD)

En l'absence de nombreux noms, le CE adopte les commissions qui seront constituées le jeudi 16/11/2017 à 9h.

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ de la communauté scolaire 2017-2018 (CHS)		
MEMBRES DE DROIT		
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint	
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF	
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Mme Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe	
Administration	M. Corentin FAICHE, consul	
MEMBRES 2017-2018		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Personnel enseignant Primaire	Mme Corinne KAWASUMI	M. François GAGNAIRE
Personnel enseignant Secondaire	Mme Isabelle DERRIENNIC	M. Jean-Pierre CRIMPET
Personnel non enseignant		
Personnel non enseignant		
Parent	Mme Amal Iguider	Mme Domitille Gentilhomme
Parent	Mme Priscilla Bergeret	
Élève	Melle Marine MATSUMURA	
Élève	Melle Noémie VOLZ	
Élève	Melle Mathilde JANCOURT	
MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE		
Expert	M. Xavier JORGE, gestion matérielle	
Expert	Mme Makiko KOSONO, infirmière	
Îlotiers	M. Hubert POELMANS	
Îlotiers	M. Yann RENARD	
Personnalités qualifiées		

CHSCT DES PERSONNELS 2017-2018 (réunions suite à la CHS)		
MEMBRES DE DROIT		
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint	
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF	
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Mme Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe	
MEMBRES 2017-2018		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Personnel enseignant Primaire	Mme Kawasumi	Mme Bourbon
Personnel enseignant Primaire	M Gagnaire	Elsa Sacco
Personnel enseignant Secondaire	Isabelle DERRIENNIC	Jean-Pierre CRIMPET
Personnel enseignant Secondaire	Didier DABROWSKI	Sandra LARRIBE
Personnel non enseignant	Mme Sakiko YAJIMA	
Personnel non enseignant		
Expert	M. Xavier JORGE, gestionnaire matériel	Mme Lucile OSHIDA, infirmière ?

CONSEIL DU SECOND DEGRÉ 2017-2018 (CSD)		
MEMBRES DE DROIT		
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint	
Administration	Mme Hélène AUBLE, DAF	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
MEMBRES 2017-2018:		
	TITULAIRES (élus du CE)	SUPPLEANTS (élus du CE)
Représentant Pers. Ens. Educ.	Vincent GUIMER	Michel MOUGNIER
Représentant Pers. Ens. Educ.	Chantal COUSYN	Nerea CHICA
Représentant Pers. Ens. Educ.	Sandra LE DU	Pascal RITTER
Représentant Pers. ATOS		
Représentant Parents	Marie-Laure Clément	Elisabeth Beaufort
Représentant Parents	Joël Gay	Vincent Brancourt
Représentant Elèves	Maël DALGLIESH-LEMOINE	Emmanuelle BUREAU
Représentant Elèves	Marine MATSUMURA	Fanny COUMAU

CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE LYCEENNE ET COLLEGIENNE 2017 - 2018 (CVLC)		
	TITULAIRES (élus)	SUPPLEANTS (élus)
Président	Alexis SCHIPMAN	
6ème	Juliette TURBANT	Elaine BELLEGO-GENTILHOMME
5ème	Valentine BURFIN	Soie NICOLAS
4ème	Pernille PRECHEUR	
3ème	Alix ARCHAMBAULT	Amy PERRINIAUX-MILLET
2nde	Maël DALGLIESH-LEMOINE	Mathilde JANCOURT
	Manon OULEVEY	Alix HIRT
1ère	Léo COUCHOT	Daniele VAN REUSSEL
	Emmanuelle BUREAU	Alix HIRT
Tale	Idriss BEN JAAMA	Pierre DURAND
	Alexis SCHIPMAN	Victor PAGE
10 ADULTES (VOIX CONSULTATIVES)		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Représentant personnels	Vincent GUIMER	Pascal RITTER
Représentant personnels	Sandra LE DU	Nerea CHICA
Représentant personnels	Isabelle DERRIENNIC	
Représentant personnels	Hisae ABUKU	
Représentant personnels	Muriel GARRIGUES	
Représentant personnels	Heloise DESMURS	
Représentant personnels	Didier DABROWSKI	
Représentant personnels	Fanny FONTAINE	
Représentant parents	Marie-Laure Clément	Bénédicte Dorfman
Représentant parents	Elisabeth Beaufort	Domitille Gentilhomme

CONSEIL DE DISCIPLINE 2017-2018		
Administration	Philippe EXELMANS, Proviseur	
Administration	Patricia REYNAUD, Proviseur adjoint	
Administration	Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Hélène AUBLE, DAF	
	TITULAIRES (élus au CE)	SUPPLEANTS (élus au CE)
Représentant Pers. Ens. Educ.	Stéphanie DUCORNEZ	Michelle AKAHORI
Représentant Pers. Ens. Educ.	François GAGNAIRE	Christophe SCHMITLIN
Représentant Pers. Ens. Educ.	Sandra LE DU	Chantal COUSYN
Représentant Pers. Ens. Educ.	Pascal RITTER	Vincent GUIMER
Représentant Pers. non Ens.		
Représentant parents	Murielle Ino	Ludivine Carnel
Représentant parents	Vincent Brancourt	Guillaume Fernet
Représentant parents	Elisabeth Beaufort	Joel Gray
	TITULAIRES (élus au CE)	SUPPLEANTS (élus au CE)
Représentant élèves	Marine MATSUMURA	Maël DALGLIESH-LEMOINE
Représentant élèves	Fanny COUMAU	
Représentant élèves	Emmanuelle BUREAU	
(Collège: 3 Rep. Parents et 2 Rep. Élèves -Lycée: 2 Rep. Parents et 3 Rep. Élèves)		

CELLULE DE FORMATION CONTINUE 2017-2018		
Administration	M. Philippe EXELMANS, Proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, Proviseur adjoint	
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF	
EEMCP2	M. Mohammed EL AHMADI	
EEMCP2	M. Thierry LARRIBE	
Personnel enseignant primaire	Mme Stéphanie Ducornez	
Personnel enseignant primaire	Mme Michelle Akahori	
Personnel enseignant secondaire	M. Patrick Mey	
Personnel enseignant secondaire	M. Vincent Guimer	
Personnel non enseignant	M. Marek TOMALA, secrétaire d'intendance	

La constitution des conseils et commission est adoptée à l'unanimité.

6) Détermination des axes du nouveau projet d'établissement

Suite aux réunions de travail des personnels (journée de pré-rentree, proposition de 4 axes), des parents (120 réponses, 3 réunions, proposition de trois axes), des élèves (CVLC : proposition de deux axes), la commission Projet d'établissement, constituée des membres du CE, discute des axes à proposer à la communauté scolaire.

Les membres s'accordent sur 3 axes :

PROPOSITION DES AXES POUR 2018-2021 : UNE ÉCOLE ÉCO-RESPONSABLE	
1.	VIVRE ENSEMBLE
2.	RÉAFFIRMER LE FRANÇAIS AU SEIN DU PLURILINGUISME ET PLURICULTURALISME
3.	PRÉPARER LES ÉLÈVES AU MONDE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Ceux-ci seront travaillés le **jeudi 21 décembre 2017** (journée banalisée) en groupe de 15 personnes comprenant des personnels, des parents et des élèves afin de définir pour chacun d'eux.

NB: La journée a été modifiée a posteriori au 8 janvier 2018 avec accord des membres du CE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	ÉVALUATIONS
----------------------------	---------	-------------

M. Colliot quitte le CE.

7) SYNTHESES DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE, DU CONSEIL DU SECOND DEGRÉ, DU CONSEIL D'ÉCOLE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ET DU CVLC

- Conseil pédagogique

Les points abordés lors de ce conseil pédagogique

- Les bulletins périodiques en 6e et la publication des résultats des évaluations des compétences
- Les nouvelles procédures d'admission post-bac
- le DNB session 2018
- Les procédures pour les sorties scolaires

- Conseil du second degré

Après un bilan de la rentrée scolaire en terme d'effectif, de personnels, d'aménagements des espaces et de projets, il a été question notamment des nouvelles procédures d'admission post-bac, des nouveautés éventuels de la session 2018 du DNB.

- Conseil d'école

Après un bilan de la rentrée scolaire en terme d'effectif, de personnels et d'aménagement, il a été question notamment des projets de classes de découverte, du calendrier des rendez-vous pédagogiques de l'année, d'un point d'étape du fonctionnement des classes multi-âge et des inquiétudes des parents d'élèves liées à la politique des langues au sein de l'école primaire.

- Conseil d'administration de la fondation

Le CA du 19/10 a permis d'installer les nouveaux membres du Conseil d'administration, d'adopter la liste des personnels de l'établissement, de valider la liste des

voyages scolaires d'un point de vue administratif et comptable, de présenter une décision budgétaire modificative (réajustements de crédits), d'approuver un don (Kyoto), d'informer sur l'avancement du projet immobilier et de définir les grandes orientations budgétaires 2018.

- CVLC :

La première réunion de travail du CVLC s'est tenue avec les élèves le mercredi 8 novembre. Il a été procédé à l'élection du vice-président, en la personne d'Alexis SCHIPMAN (TES). Les élèves ont ensuite travaillé sur le diagnostic d'établissement et sur la formulation des axes du futur projet.

La possibilité d'effectuer une soirée dansante pour les lycéens a été évoquée. Les élèves sont chargés de mettre en route un groupe de suivi et de faire des propositions d'organisation. Enfin, a été évoqué une réflexion que les élèves devront mener sur la cohabitation des bentos et des plateaux repas dans la salle de cantine du secondaire.

8) préparation de la rentrée 2018/2019 structures et emplois

Lecture de la motion des représentants des personnels, des parents, des syndicats SNES UNSA et FSU par Mme DUCORNEZ.

VOTE pour l'adoption de cette motion à faire parvenir au COCAC et à l'AEFE:

Pour : 10/ Contre : 0 / Abstention : 6

SCAN de la motion :

Motion relative à la carte des emplois

Conseil d'Établissement du 13 novembre 2017

Les représentants des personnels et des parents d'élèves élus au Conseil d'établissement du LFI Tokyo, ainsi que les syndicats de la FSU et le Se-Unsa, dénoncent les choix budgétaires présentés récemment. Ces choix font peser une lourde charge sur le LFI Tokyo tout comme sur l'établissement public AEF, victime d'annulations de crédits à hauteur de 33M€ pour le budget 2017 en cours. Les personnels et les usagers, élèves et familles, en subissent de plein fouet les conséquences.

Sur l'ensemble du réseau :

- les suppressions de postes de détachés (**suppression** programmée pour la rentrée 2018 de 80 postes d'expatriés et 100 postes de résidents, puis pour 2019 et 2020, de 66 postes d'expatriés et 100 postes de résidents chaque année) auront des conséquences graves sur l'encadrement pédagogique des établissements. Au-delà, elles toucheront par voie de conséquence l'ensemble des personnels, par les blocages budgétaires sur toute revalorisation nécessaire des personnels de droit local, et aggraveront la situation relative aux plafonds d'emploi. Au total, **ce seront donc 512 postes de titulaires supprimés sur 3 années**, soit un dixième des postes de détachés enseignants, alors que les syndicats demandent depuis des années des ouvertures, pour répondre aux augmentations du nombre d'élèves dans le réseau et pour régler les situations des titulaires non-résidents !
- La **participation financière complémentaire** (assise sur les frais de scolarité) pour les EGD et conventionnés passera de 6 à 9 % en 2018, puis 7,5 % en 2019. Même si un retour à 6 % est visé pour 2020, il a peu de chances d'être atteint. Ces charges sont très lourdes et pèseront probablement sur les frais de scolarité, pénalisant encore plus les familles.
- **Aucune subvention** ne sera donnée aux établissements en 2018, sauf sur la sécurité et les protocoles pluriannuels d'investissement.

Le choix de la suppression de crédit et de la contrainte budgétaire n'est pas le nôtre. Ses conséquences ne sont certainement pas, rappelons-le, notre vision d'un réseau d'éducation d'excellence et dynamique. Il contredit l'ambition affichée, qui ne doit pas se limiter aux seuls discours mais doit être suivie d'actes et de moyens pour les élèves, les personnels, et pour l'ensemble de la communauté scolaire du réseau.

Pour notre établissement, nous restons attentifs à l'évolution de cette situation et à la question des renouvellements de détachements, ainsi qu'à l'amélioration prévue des conditions de travail et de rémunération des personnels locaux.

Les représentants des personnels élus et des parents d'élèves au Conseil d'établissement du LFI Tokyo, ainsi que les syndicats de la FSU et le Se-Unsa, demandent au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères d'intervenir dès maintenant pour réviser cet arbitrage et prendre effectivement en compte les besoins réels de l'établissement public AEF.

Les représentants des personnels d'enseignement des premier et second degrés au Conseil d'Établissement

F. GAGNARE
S. DUCORNEZ
D. AKAHORI
C. SCHNITLIN
V. GUINER
C. CONSYN

Les représentants de l'association des parents d'élèves

V. Braucourt
J. GAY
E. Beauport
M. Ino
f | l | t
familles
lycée
tokyo
リセ家族会

Les représentants syndicaux

SNUipp-FSU
Stéphanie DUCORNEZ
snes
fsu
Syndicat National des Enseignants de Second degré
Jean Sébastien BUKOWIECKI
se-uns.org
Jean-François BRUN

EFFECTIFS PRÉVUS AU 1ER SEPTEMBRE 2018 : même si des indicateurs structurels (Consulat, entreprises...) nous laissent penser que pour le moins la montée des cohortes doit être envisagée, nous n'avons aucune certitude sur des effets conjoncturels qui pourraient jouer à la hausse comme à la baisse, avec des effets de seuils importants.

	sept. 2017	2018	STRUCTURES						
			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
MATERNELLE			MATERNELLE						
PS	48	48	2,5	2	2	2	2	2	2
MS	72	72	3	3	3	3	3	3	3
GS	99	99	3,5	4	4	4	4	4	4
S-Total	219	219	9	9	9	9	9	9	9
PRIMAIRE			PRIMAIRE						
CP	124	124	4	5	5	5	5	5	5
CE1	133	124	4	4	5	5	5	5	5
CE2	115	133	4	4	4	5	5	5	5
CM1	96	115	3	4	4	4	5	5	5
CM2	106	96	3	3	4	4	4	5	5
S-Total	570	592	18	20	22	23	24	25	25
TOTAL 1er degré	793	811	27	29	31	32	33	34	34
COLLÈGE			COLLÈGE						
6e	86	106	3	3	4	4	4	4	5
5e	85	86	3	3	3	4	4	4	4
4e	73	85	3	3	3	3	4	4	4
3e	83	73	3	3	3	3	3	4	4
S-Total	327	350	12	12	13	14	15	16	17
LYCÉE			LYCÉE						
2nde	68	83	2	3	3	3	3	3	4
1ère	74	68	2	2	4	3	3	3	3
Tml	47	74	3	2	2	4	3	3	3

<i>S-Total</i>	189	225	7	7	9	10	9	9	10
<i>TOTAL 2nd degré</i>	516	575	19	19	22	24	23	24	26
GRAND TOTAL	1309	1384	46	48	53	56	56	58	60
<i>Nb. élèves aprox.</i>			1146	1215	1307	1355	1389	1433	1449

VOTE de l'avis sur la répartition des structures 2018/2019 : **Pour** : 16 / **Contre** : 0 / **Abstention** : 0

Les deux représentants des élèves quittent le CE.

CARTE DES POSTE 2018

Il aurait été nécessaire de conserver, en l'état actuel de nos superficies, la structure tubulaire à 4 classes par niveau.

Comme l'année dernière nous avons une certaine incertitude sur les effectifs à venir.

Nous prévoyons donc une carte des postes en fonction de la création des classes assurées par la montée mécanique de cohortes puis en fonction des possibles augmentations de quelques élèves qui nous font passer un seuil de 100 élèves.

CARTE DES POSTES 2017			
MOTIF	Eq. Temps Plein	CONTRAT	COMMENTAIRES
Ouverture d'un 5ème CE2 8h BCD 1ETP Accueil Vie scolaire	1 ETP + 1/3 ETP + 1 ETP	1 PE + 1/3 Doc. +m	<i>Pas de difficulté de recrutement.</i>
ouverture d'une 4ème classes de 5e ouverture d'une 2ème TS Montée SIA en 1ere	1/2 ETP Maths 1 1/2 ETP SPC 1/2 ETP HG 1/2 ETP anglais 1/2 ETP EPS		<i>Natif US Canada. Litt..</i>

DEMANDE DE CRÉATION DE POSTES DE RÉSIDENTS À L'AEFE

Carte des postes : Proposition de demandes de création de postes de résidents : 1 PE et 1 Secondaire pour résidentialisation des collègues TNR.

- Secondaire (4 TNR) : 1er SVT, 2ème Anglais, 3ème HG, 4ème Maths.
- Primaire (7 TNR) : 1 PE (ordre de la CCPL).

M. Exelmans indique que compte tenu de la situation de l'agence, la Direction ne peut aujourd'hui s'associer à cette demande.

VOTE de l'avis sur la demande de postes de résidents à l'AEFE :

Pour :9 / Contre : 5 / Abstention : 0

9) Questions diverses

> Questions des personnels

1- La possibilité des membres du CE d'avoir procuration des membres absents peut-elle être inscrite au règlement intérieur du CE?

PE : Vote pour la modification dans ce sens du règlement intérieur : Contre (Cf point 2).

2- Autorisation de présence dans l'établissement lors des périodes de vacances

Nous comprenons tout à fait, pour des raisons de sécurité, la nécessité de devoir informer la direction de notre présence dans l'établissement. Toutefois, la procédure mise en place cette année semble chronophage aussi bien pour la direction que pour les collègues. Ne pourrions-nous pas mettre en place une procédure d'émargement (cahier à la loge où nous écrivions nos nom, prénom, heure d'arrivée et heure de départ) ? Cette procédure permettrait d'alléger la tâche de chacun.

PE : L'évolution de la pratique est due à l'augmentation des exigences de sécurité de l'AEFE (stage chefs d'établissement en octobre). Oui pour un émargement entrée et sortie.

3- Microsoft Office

Le Lycée est actuellement équipé de plusieurs suites de logiciels à destination des personnels parmi lesquelles LibreOffice (également à destination des élèves), Microsoft Office (pour l'administration et disponible sur les ordinateurs de la salle des professeurs) et Google Drive (pour tous les acteurs du Lycée). Le choix de l'utilisation de Libre Office porte sur un argument pédagogique (enseignements aux logiciels libres auprès des élèves) et sur un argument budgétaire (il est gratuit).

Des enseignants avaient fait la demande d'être équipés de la suite Microsoft Office sur leur poste de classe (usage pour l'enseignant, pas pour les élèves). La direction leur a expliqué que l'établissement était dans une démarche de promotion et d'extension du logiciel libre et que l'équipement en Microsoft Office n'était pas à l'ordre du jour. De plus, pour participer à cette généralisation de Libre

Office, la direction les a invités à demander à ce que les documents soient envoyés au format Libre Office. C'est ce qu'ils ont fait dernièrement auprès de l'administration. Il leur a été répondu : "Nous avons l'habitude de travailler avec (Microsoft) Office dans l'administration et étant donné qu'open office permet d'ouvrir les documents format word, je continuerai à utiliser (Microsoft) office."

Nous souhaitons un éclaircissement de la position de l'établissement et demandons un traitement équitable : soit un équipement en Microsoft Office aux personnels qui en feront la demande, soit la généralisation effective de Libre Office à l'ensemble de l'établissement selon un échéancier précis.

L'administration peut continuer d'utiliser Microsoft office car ses tâches et ses échanges le nécessite (travail avec les japonais, travail comptable...). Elle peut aussi envoyer des documents aux collègues lorsque ces derniers peuvent les ouvrir sans problèmes et sans dommage avec OpenOffice.

Il n'y a là aucune iniquité puisque des fonctions, tâches, contextes professionnels et responsabilités différentes réclament des outils différents.

L'équipement des postes professeurs en salles de classe reviendrait à très cher. : .

Investissement pour installer office 365 (application) au primaire serait pour une 50aine de personnels d'environ 500 000 yens par an (870 yens / personne / mois).

Les écoles en France fonctionnent avec libre office ou open office, ces applications ont considérablement évoluées ces dernières années et sont utilisées en plus de la suite google dans l'établissement.

En plus d'être gratuit et libre, le logiciel est reconnu d'intérêt pédagogique par éduscol.

Si les collègues ont des difficultés avec google doc ou libre office, le service informatique peut les accompagner dans l'utilisation de ces outils.

4- Nous ne pouvons affirmer à présent le nombre d'heures de service anglais au total, mais nous savons déjà que nous disposerons d'heures supplémentaires, ceci étant dû notamment à l'ouverture de la Section Internationale en classe de 1ère à la rentrée 2018. Il en sera de même à la rentrée 2019 avec l'ouverture de la classe de Terminale. Il semblerait également qu'à terme, l'objectif de l'établissement serait d'ouvrir une section internationale dès le collège. Notre question est donc la suivante :

- y a t'il prévision de recrutement d'un professeur supplémentaire pour la rentrée 2018 ?
- le poste (ou les quelques heures pour l'instant) sera t-il profilé pour le recrutement d'un enseignant natif (toujours pour la Section Internationale).

Comme cela a été indiqué précédemment il est prévu pour la rentrée scolaire prochaine le recrutement d'un ½ poste en anglais sur un profil natif avec certification en littérature.

5- Souhait de la mise en place d'une procédure pour effectuer des missions de reconnaissance avant une sortie pédagogique, dans laquelle une couverture d'assurance et une prise en charge financière seraient prévues. En effet il est impossible de ne pas effectuer ces reconnaissances de terrain , pour

pouvoir assurer le bon fonctionnement d'une sortie pédagogique digne de ce nom. Cette mission serait à la charge de l'établissement qui en quelque sorte investirait pour que la sortie pédagogique devienne pérenne. Le dossier serait ensuite transmis aux autres enseignants avec les éléments pédagogiques, les contacts sur place etc...

PE : Question déjà posée deux fois par les professeurs concernés et à laquelle j'ai déjà répondu deux fois !!!

Ce type de missions de reconnaissance ne peut pas être pris en charge par la formation continue. Ces missions de reconnaissances pour sorties pédagogiques incombent aux budgets de la sortie, tout comme les autres frais (bus, remplacements, assurances, prise en charge des accompagnateurs...). La transmission des dossiers se fait depuis des années.

6- L'ouverture du CDI à temps plein est demandée par les élèves du lycée et les parents d'élèves, surtout en première et terminale afin de bénéficier d'un cadre propice au travail et à l'accès aux documents et livres indispensables.

(Mme Tomoyo Yamasaki serait d'accord pour travailler sur la plage horaire supplémentaire le mercredi de 15H à 16 H soit une heure de plus et le vendredi de 13 H à 16 H, soit 3 heures de plus qu'actuellement.).

Cela sera envisagé avec les documentalistes.

7- Nous souhaiterions faire la demande de résidentialisation de professeurs titulaires en attente en dépit de l'annonce faite par l'AEFE : Madame Fanny Fontaine qui pourrait passer à temps plein, Madame Héloïse Desmurs, Monsieur Julien Loeuillot en mathématique, Monsieur Iv Charbonneau en histoire géographie, et Madame Isabelle Derriennic en anglais, Monsieur François Mellin en SVT.

PE : La demande est entendue et exprimée par la communauté scolaire dans la carte des postes envoyée à l'AEFE

➤ Questions des parents d'élèves

1/ Pourquoi les listes des parents délégués d'une part, et les listes des parents de la classe à l'intention des parents délégués d'autre part, n'ont-elles toujours pas été communiquées ?

Les informations ont été diffusées vendredi dernier. La liste était encore incomplète jusqu'à ce matin, et les délais d'envoi correspondent grosso-modo à ce qui est fait chaque année.

2/ Suite à la mise en place du don facultatif de solidarité (3 000 yens) sur l'espace parents, comme décidé lors du CA du 26 mai 2017 et rappelé lors du CE du 6 juin 2017, le lycée ne pourrait-il pas faire une communication auprès de l'ensemble des parents pour mieux préciser les raisons de la mise en place de ce don et l'usage qui en sera fait ?

Pourrions-nous avoir les précisions suivantes :

- quelle somme a été recueillie ?
- comparaison avec les sommes allouées aux mêmes postes précédemment
- serait-il possible, dans l'espace parents, de mettre une case à cocher plutôt qu'à décocher ?

Voir le document espace parents

CE du 06/06/2017 : e- dons solidarité - Le CA a adopté l'intégration d'une demande de don de 3.000 yens sur la première facture de l'année pour abonder la caisse de Solidarité et permettre l'obtention d'un statut permettant de défiscaliser les dons au LFI Tokyo.

A ce jour, le lycée a récolté 463 857-yens.

Mais les promesses de dons s'élèvent au total à 1,200,000.-yens.

Cependant quelques familles demandent l'annulation du don, les demandes sont traitées au fur et à mesure.

Des "relances" ont été envoyées la semaine dernière par le service comptabilité.

3/ Pour les SPAN (séjours pédagogiques avec nuitée), ne serait-il pas possible d'indiquer aux parents qu'en cas de demande d'une aide auprès de la caisse de solidarité, leur décision définitive leur sera demandée après décision de la commission ?

PE : oui. Proposition aux représentants de rédiger un texte comportant toutes les indications souhaitées pour répondre exactement à leurs préoccupations.

4/ Nous nous permettons de revenir sur une question déjà abordée lors du CSD du 7 novembre pour savoir s'il ne serait pas possible que les mesures prises par la direction en cas d'absence d'un professeur (remplacement par un autre professeur, déplacement des heures, devoir surveillé, etc.), soient affichées de façon plus détaillée sur Pronote pour plus de transparence ?

Puisque la question a été abordée lors du CSD du mardi 7 novembre, la réponse est dans le le compte-rendu provisoire.

5/ Le lycée distribue à chaque élève à partir du CP un t-shirt et un polo en début d'année. Or il n'est pas toujours utile de fournir de nouveaux t-shirts lorsque la taille de l'enfant n'a pas beaucoup évolué ou dans les familles ayant des enfants d'âge rapprochés qui pourraient réutiliser les t-shirts reçus précédemment.

Ces t-shirts et polos ayant un coût financier, supporté par les familles dans les frais d'inscription, et un coût écologique (lorsque une famille de 3 enfants se retrouve sur 3 ans avec 18 T-shirts !), ne pourrait-on pas envisager que les familles puissent choisir de les acheter ou non soit via un bon de commande (comme pour la photo de classe) qui permettrait aussi de préciser la taille souhaitée, soit une case à cocher/décocher lors du renseignement des informations sur l'espace parents ?

PE : le Polo et le Tee-shirt sont des outils d'identification des élèves à l'extérieur et un vecteur d'identité. Ils ne sont donc pas une option.

La taille est toujours à vérifier sur place.

Encore une fois, les familles qui n'en ont pas besoin peuvent le retourner au Lycée.

6/ Qu'en est-il de la remise officielle des diplômes du DNB qui devait normalement être organisée en début de cette année scolaire?

La remise des diplômes du DNB ne peut pas être organisée avant la fin du premier trimestre car les diplômes nous parviennent habituellement mi octobre.

Les diplômes seront remis officiellement aux élèves par M. Laurent Pic ambassadeur de France le lundi 18 décembre à 12h.

Une communication sera faite ultérieurement.

7/ Qu'en est-il de la réflexion sur l'accompagnement pédagogique des élèves souhaitant étudier le chinois ?

Nous réfléchissons à un dispositif d'accompagnement et en fonction du nombre d'élèves concernés dans les années à venir nous pourrions imaginer une intégration au cursus langue de l'établissement.

8/ Serait-il possible d'avoir un état des lieux sur le degré de saturation des lignes de bus ?

HA :

Sur les 13 bus, soit 404 places, il reste 2 places disponibles, comme indiqué sur la [page des transports](#).

En liste d'attente à l'heure actuelle, nous comptabilisons 10 personnes :

Ligne:	En attente:
Ligne 04-1 YOYOGI	4 élèves (2 familles)
Ligne 04-2 SHOTO	3 élèves (2 familles)
Ligne 05 GOTANDA	1 élève
Ligne 07 AOYAMA	1 élève
Ligne 09 PRIME SQUARE	1 élève (place attribuée au 2nd trimestre)

Dernier point :

TIME CAPSULE : 18/12/2017

appel à contribution pour les éléments à intégrer : 30 L pour l'établissement

L'ordre du jour étant épuisé, le CE est clos à 21h30